

Fiche technique

PYRAN®

Herbicide racinaire pour lutter contre les dicotylédones et graminées annuelles y compris les millets dans le maïs

Matière active: 200 g/l flufénacet
333 g/l terbuthylazine

Formulation: suspension concentrée (SC)

EMPLOI:

PYRAN contrôle beaucoup de dicotylédones et de graminées en prélevée ainsi qu'en postlevée précoce. Pour améliorer l'efficacité foliaire, **PYRAN** est généralement utilisé en mélange avec un herbicide maïs à forte activité foliaire comme **Barst** ou **Samson Extra**.

Une application au maximum par année jusqu'à fin juin au plus tard est autorisée. **PYRAN** contient Terbuthylazine et ne doit pas être employé dans les régions karstiques et dans les zones de protection des eaux souterraines (S2).

Dosage: **Pyran 1,25-2,0 l/ha**

Pour des applications en prélevée ou en postlevée précoce. En production PER, les traitements en prélevée sont autorisés uniquement pour des traitements en bande. En postlevée précoce, **PYRAN** est utilisé sur des adventices en phase de germination ou faiblement développées. Lors de l'emploi de **PYRAN** seul, les millets sont bien contrôlés jusqu'au stade 2 feuille au maximum. L'emploi de **PYRAN** seul montre une efficacité satisfaisante uniquement lorsque l'humidité du sol est suffisante et sur sols minéraux.

Mélanges:

Pyran 2 l/ha + Barst 1,5 l/ha

Pour des applications précoces jusqu'au stade 3 feuilles du maïs, lorsque encore peu de dicotylédones et de millets ont levés. **Barst** améliore l'efficacité foliaire contre les dicotylédones et les millets.

Avec l'action racinaire de **PYRAN**, les dicotylédones et millets levant après l'application sont également contrôlés.

Pyran 1,5 l/ha + Barst 2 l/ha

Pour des traitements plus tardifs au stade 4-5 feuilles du maïs. Avec le dosage supérieur de **BARST**, la flore adventice déjà plus développée est également contrôlée. On obtient une bonne efficacité sur les millets, lorsqu'ils sont traités avant le tallage.

**Pyran 1,5 l/ha + Barst 1,5-2 l/ha
+ Samson Extra 0,75 l/ha**

Pour des traitements en postlevée au stade 4-5 feuilles du maïs. Les millets doivent être traités avant le début du tallage. Mélange recommandé pour les parcelles avec une forte présence combinée de raygrass, chiendent et de millets.

En présence de mauvaises herbes problématiques comme rumex, chardons, liserons, renouées liserons, il est possible d'ajouter **0,8-1 l/ha de Lunar** aux mélanges ci-dessus. **Lunar** peut être employé jusqu'au stade 6 feuilles du maïs.

CONDITIONS GÉNÉRALES:

S_{Pe} 1 - Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer plus de 0.75 kg de la matière active terbuthylazine par hectare sur la même parcelle sur une période de 3 ans.

Dosage **Pyran** 1 l/ha: Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 1 point selon les instructions de l'OFAG.

Dosage **Pyran** 1,5 l/ha: Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 2 points selon les instructions de l'OFAG.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

Dosage **Pyran** 2 l/ha: Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 3 points selon les instructions de l'OFAG.

SPe 2 Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S2+Sh) et dans les régions karstiques.

SPe 3: Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive conformément aux instructions de l'OFAG.

SÉLECTIVITÉ DE LA CULTURE:

PYRAN est très sélectif dans le maïs et peut selon nos expériences actuelles, être employé dans toutes les variétés de maïs. **PYRAN** n'est pas autorisé dans le maïs doux.

PYRAN ne devrait pas être utilisé si la culture est affaiblie par le gel, l'humidité stagnante, la sécheresse ou une carence. N'appliquer que sur des cultures sèches.

Après l'emploi de **PYRAN**, particulièrement en mélange avec **Barst** ou **Samson Extra**, nettoyer minutieusement le pulvérisateur, avant de l'employer à nouveau dans d'autres cultures que le maïs. Pour ce faire nous vous conseillons d'employer notre produit spécial **Agroclean**.

SPECTRE D'EFFICACITÉ:

Les graminées suivantes sont bien à très bien contrôlées

vulpin des champs	panic pied-de-coq
sétaires	pâturins
digitaires	agrostis

Les dicotylédones suivantes sont bien à très bien contrôlées:

amarantes	morelles
arroche	mouron des oiseaux
bleuet	moutarde des champs
capselle b. à pasteur	myosotis
chénopodes	orties
coquelicot	pensée des champs
fumeterre	ravenelle
gaillet	renouée persicaire
galinsoga	repousses de colza
géraniums	tabouret des champs

lamier	véronique
matricaire camomille	vesce
mercuriale	

Efficacité moyenne:

renouée des oiseaux	renouée liseron
---------------------	-----------------

CULTURE SUIVANTE:

Dans le cadre d'un assolement normal, il est possible de mettre en place toute culture sans aucune restriction. Les années très sèches, ou lors d'applications tardives de 2 l/ha de **PYRAN**, et tout particulièrement dans des sols légers et acides, un labour est nécessaire avant la mise en place de betteraves, de pois et de cultures maraîchères sensibles aux triazines.

Dans le cas d'une interruption prématurée, seul du maïs peut être semé après l'utilisation de **PYRAN**.

MISCIBILITÉ:

PYRAN se mélange bien avec **Barst**, **Lunar**, **Samson Extra**. **Pyran** peut également être mélangé avec **Equip Power** pour renforcer l'effet de **Equip Power** contre l'enherbement tardif de digitale et sétaire.

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE:

Bien agiter **PYRAN** avant l'emploi puis verser directement dans le réservoir du pulvérisateur rempli avec au minimum la moitié de la quantité nécessaire d'eau. Pendant cette opération l'agitateur doit être enclenché. Lors de mélanges avec des poudres ou des granulés, ajouter **PYRAN** seulement après leur dissolution complète. Mélanger **Telmion**, les formulations EC et OD qu'à la fin.

CONDITIONS DE PROTECTION POUR L'UTILISATEUR:

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

MODE D'ACTION:

La matière active **flufénacet** appartient au groupe des inhibiteurs de la croissance cellulaires (classe de résistance K) et démontre une bonne efficacité sur les graminées. L'action est principalement racinaire. La matière active **flufénacet** est en grande partie absorbée par les racines et l'hypocotyle (jeune pousse germée). Lors d'applications en post-levée, **flufénacet** est également absorbé par les feuilles en faible quantité.

La matière active **terbuthylazine** appartient au groupe des triazines et agit principalement (env. 70%) par les racines. Le reste de la matière active est absorbée par les feuilles. **Terbuthylazine** perturbe le processus de photosynthèse des adventices. **Terbuthylazine** montre une bonne efficacité sur les dicotylédones et graminées annuelles. Les graminées et dicotylédones résistantes aux triazines ne sont pas contrôlées.

Lors de mélanges avec **Barst** la matière active tembotrione, favorise l'activité foliaire de **terbuthylazine**. Il en résulte une synergie d'efficacité et les symptômes de dépérissement sont plus rapidement observables. Déjà après 3 jours les premières nécroses sont visibles.

Les deux matières actives ont besoin pour une bonne efficacité durable d'une humidité du sol suffisante. Lors de conditions optimales, les deux matières actives restent actives plusieurs semaines, les dicotylédones et graminées levant plus tard sont ainsi également contrôlées.

EMBALLAGES: bouteilles de 5 l
 cartons de 2 x 5 l

DANGER-RISQUE-SÉCURITÉ:

Indications de danger:

GHS07 Attention dangereux
GHS08 Dangereux pour la santé
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: attention

Mentions de danger:

EUH208 Contient du Flufenacet et un mélange réactionnel composé de 5-Chloro-2-Methyl-2H-Isothiazolin-3-One et de 2-Methyl-2HIsothiazolin-3-One. Peut déclencher une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (système nerveux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
SPe2 Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S2) ni dans les zones karstiques.

Mentions de prudence:

P102 À conserver hors de portée des enfants.
P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P308+311 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un centre antipoison ou un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale. Interdiction de réutiliser l'emballage.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

© Marque enregistrée de Omya (Suisse) SA
Produit du groupe Bayer



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch